



# AUTORISATION PARENTALE

## Autorisation parentale.

Les joueurs de – 16 ans doivent impérativement venir sur le site avec cette autorisation. Dans le cas contraire nous nous verrons dans l'obligation de leur refuser l'accès

**Je soussigné :**

Nom.....

Prénom.....

Agissant en tant que représentant \*légal/tuteur, autorise \*mon fils/ma fille

Nom.....

Prénom.....

à participer aux activités ,sous forme de jeux organisés par la société **Atomik**

.....

Nom de la personne à contacter en cas d'accident :.....

Téléphone:.....

Ce dernier ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou d'incident survenu durant ces jeux si mon fils/ma fille\* ne respecte pas les consignes de sécurité ou de sûreté prescrit par la société **Atomik**.

Ces consignes seront délivrées avant le jeu par le représentant de la société **Atomik** et énumérées ci-après :

- Ne jamais retirer le masque de protection durant toute la partie du jeu de paintball.
- Ne jamais marquer un autre joueur à une distance de moins de 05 mètres.
- Ne jamais viser avec le lanceur une personne n'ayant pas de masque de protection.
- Ne jamais essayer le lanceur en dehors des zones non protégées et sous couvert d'un arbitre ou d'un cadre.
- Porter en permanence le bouchon de canon avant, après le jeu et en dehors des zones de jeu.
- Respecter les limites du terrain et ne pas franchir les zones proscrites.

Règles de sécurité :

- Toujours avoir le lanceur en position neutre et la gâchette bloquée (=sécurité enclenchée) avant et après la partie.
- Toujours tenir le lanceur en direction du sol lors des déplacements ,hormis durant le jeu.

Signature du représentant légal, ainsi que la qualité (père-mère-tuteur), accompagnée de la mention « **lu et approuvé** »

\*Rayer les mentions inutiles